

CRH



Où en est Sopra Steria ? Voici de quoi vous repérer :

Ce qui compte malheureusement pour toi, c'est la progression, et non plus les résultats... Vers l'infini et au-delà !

De toute façon je n'ai pas d'enveloppe pour les augmentations

Et puis si on t'envoie bosser dans une autre galaxie pour la « progression », c'est pour ta pomme, il n'y aura pas de prime pour les missions éloignées, ça fait partie du job mon pote !

Tiens, v'la une piécette quand même (63% des salarié-e-s I2S ont été augmentés en moyenne de 2,8%, pour tout-e-s les autres, c'est **en moyenne de 0%**)

Nous aurions bien aimé vous montrer les chiffres réels des augmentations, mais les clauses de confidentialité estampillées sur les documents nous en empêchent... Du point de vue de la direction, ce n'est pas très aguichant de montrer une politique sociale si maigre en période d'inflation soutenue. Mais venez nous rencontrer, on en parlera !

Ça laisse rêveur face à l'inflation (4,9% en 2023) et aux dividendes versés (95 millions en 2023)... On est en droit de se demander quel type de « progression » les actionnaires ont fait pour une telle augmentation

Intéressement, la direction intéressée

La prime d'intéressement est arrivée le 01/04/2024 pour un montant brut de 1 450 € environ avec des prélèvements sociaux autour de 140€ soit un montant net de 1300€ environ. Vous avez le choix entre la perception immédiate de cette somme ou l'affecter dans votre plan d'épargne salariale. Ce choix doit être fait avant le 18/04/2024, faute de quoi cette somme sera automatiquement épargnée et bloquée pendant 5 ans.

La CGT Sopra Steria précise que :

- 1) Le taux du ROA* utilisé dans le calcul était celui du groupe au niveau mondial moins avantageux que le taux ROA* France.
- 2) Qu'il n'y aura pas de sur-intéressement selon la direction

La CGT Sopra Steria tient à rappeler que cette prime est **désocialisée et défiscalisée**. Ce qui veut dire que la somme versée en application de l'accord d'intéressement n'a pas le caractère de rémunération ni de revenu professionnel. Elle n'est donc pas soumise aux cotisations sociales (parts employeur et salarié) et offre des avantages fiscaux à l'entreprise.

*ROA: Return On Assets, exprime la capacité d'une entreprise à générer un revenu à partir de ses ressources

[\(Suite sur le site\).](#)

<https://cgtsoprasteria.info/2024/04/03/interessent-et-participation/>



Communication syndicale avril 2024



La santé et la sécurité au travail ne doivent faire l'objet d'aucun compromis. La CGT Sopra Steria refuse que la recherche de profits passe au-dessus de la santé et de la sécurité des salarié·e·s. La préservation de la vie doit être la priorité. Nous restons donc mobilisé·e·s les 28 avril et 1^{er} mai pour porter ce combat !



Vous aussi, vous avez des problèmes avec Vivinter ?

Depuis des mois nous sommes alertés par les salariés au sujet de **problèmes avec Vivinter** : retard voir absence de réponse pour des devis ou remboursements, conseiller injoignables, des traitements longs, de nombreuses relances...

La CGT s'est emparé du sujet pour le remonter à la **commission santé prévoyance du CSE centrale**. La réunion du **9 avril 2024** traitera ce sujet et la CGT fera un retour aux salarié.e.s.

La CGT Sopra Steria demande à ce que **le service Vivinter soit de qualité avec des remboursements de prestations de santé dans des délais convenables...** ([Lire la suite](#))



Communication syndicale avril 2024

Le conflit israélo-palestinien et les grands médias français

par Aziz **BENABDERHAMAN**, délégué syndical

Le conflit asymétrique entre l'État d'Israël et le peuple palestinien ne peut nous laisser indifférents des drames qui frappent les populations de cette région.

Les grands médias français qui ont consacré durant un mois une bonne partie de l'actualité à

l'attaque sanglante du 7 octobre 2023, qui a fait 1161 victimes israéliennes, ont décidé, à partir de novembre 2023, de tourner la tête et regarder ailleurs comme s'il ne se passait rien.

Pourtant le bilan des victimes palestiniennes à Gaza depuis le 7 octobre 2023 dépasse les 33000 et celui des blessés 76000 soit une moyenne de 184 palestiniens tués et 423 blessés par jour, et cela sans parler des victimes qui gisent encore sous les décombres...

[\(Suite sur le site\).](#)

Se syndiquer, c'est un droit. Être à la CGT, c'est un + !
Clique ici pour te syndiquer



contact@cgtsoprasteria.info
dlaj@cgtsoprasteria.info